

DELIBERATION
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS VILLE DE MAZERES
Mercredi 9 avril 2025

Nombre de membres en exercice : 17
Présents : 10
Procuration : 2
Votants : 12

L'an DEUX MILLE VINGT CINQ et le NEUF AVRIL à DIX-SEPT HEURES

Le Conseil d'Administration du CCAS de MAZERES (Ariège) dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Louis MARETTE

Date convocation du Conseil d'Administration : 02/04/2025

Etaient présents : MARETTE Louis, PUJOL Jacques, LABEUR Michel, PONS Géraldine, POUIL Bernadette, RAYNIER Valérie, EYCHENNE Marguerite, DAGNAC Eliane, BIAIS Carole, BOUSQUET Jean-Louis.

Absents excusés : DARBAS Marika, BRIQUET Gaëlle, ROOU Christine, PITORRE Muriel, DEJEAN Gaston, CANOQUET Germaine, ZAMBONI Daniel.

Secrétaire de séance : LABEUR Michel

OBJET : AFFECTATION DE RESULTAT SAAD 2024-SECTION FONCTIONNEMENT.

Budget Annexe

Sous la présidence de Monsieur LOUIS MARETTE, Président du Centre Communal d'Action Sociale, le Conseil d'Administration propose d'affecter le résultat de fonctionnement du SERVICE d'AIDE A DOMICILE 2024 comme suit :

Section de fonctionnement :

Fonctionnement

Recettes de l'exercice :	257 806.31 €
Dépenses de l'exercice :	253 465.05 €
Résultat de l'exercice (excédent) :	4 341.26 €

Affectation du résultat de fonctionnement :

Article 10686 compensation des déficits de fonctionnement :	4 341.26 €
---	------------

Le Conseil d'administration approuve à l'unanimité l'affectation de résultats en réserve de compensation.

FAIT ET DELIBERE les JOURS MOIS ET AN QUE SUSDIT
Mazères, le 15/04/2025

Le Président,
Louis MARETTE

Le secrétaire de séance,

